

Etang LAFARGE ST HILAIRE LES PLACES

1 Mai 2025

**1^{ère} DIVISION DEPARTEMENTALE DE LA HAUTE VIENNE
et CRITERIUM N°1 et N°2 du CD87**

**Inscription 15€ redistributions de la totalité des
engagements seront reversées pour les 2 critères
plus lots à tous les participants**

(Réservés uniquement aux licenciés du CD87)

Organisé par le CD87 eau DOUCE

Poissons dominants : Brème, plaquettes, gardons, carassin, carpe

Profondeur : Secteur CABANE à 13 mètres, profondeur moyenne 1.80 mètres
Secteur CHAUSSEE à 13 mètres, profondeur moyenne 3.50 mètres

REGLEMENT : Règlement FFPS ed

Championnat en 2 manches de 3 heures en 2 groupes. Les 2 manches comptant pour le critérium de la Haute Vienne Pêche mixte (coup et anglaise) / Amorce limitée à 17 litres maximum (terre compris). Esches animales vivantes ou mortes limitées à 2 litres dont au maximum :

Fouillis : 1/2 litre dont ¼ litre maxi de vers de vases ; Vers de terre: ½ litre maxi, les esches destinées à l'hameçon sont comprises dans les quantités ci-dessus. Boîtes de mesures obligatoires

Licence FFPS 2025 validée d'un club du CD87 uniquement.

Pour tous RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS : Thierry MORLIERAS: 07-52-60-19-97

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 20 AVRIL 2025

BUVETTE SUR PLACE

PROGRAMME

ORGANISATION : 2 secteurs



- Secteur CABANE

Secteur CHAUSSEE

Horaire :

Rendez-vous Etang de Lafarge

Jeudi 1 Mai 2025 : MANCHE I de la D1 Départementale + Critérium N°1

6h45 : Accueil / tirage au sort de la grille 2 manches
7h00 : Arrivée sur les postes
7h30 : Signal début contrôle
8h20 : Amorçage
8h30 à 11h30 : Pêche

MANCHE II de la D1 Départementale + Critérium N°2

13h00: Arrivée sur les postes
13h40 : Signal début contrôle
14h20 : Amorçage
14h30 à 17h30 : Pêche
18h15 palmarès

